

Programme Cités interculturelles

RAPPORT de la visite à Lyon, France

Mikhail Gnedovsky

Accompagné d'Irena Guidikova et d'Effy Tselikas, je me suis rendu à Lyon les 6 et 7 juillet 2009. Notre visite avait pour objectif d'évaluer les progrès accomplis par la Ville de Lyon en relation avec le déroulement du Programme Cités Interculturelles. La Mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon avait prévu à notre intention plusieurs rencontres avec des citoyens et des organisations impliquées dans le programme ; elle nous a également communiqué les informations dont nous avons besoin.

Comme le montrent nos conclusions résumées à la fin du document, le programme lyonnais va bon train et, bien que la situation politique nationale ait largement pesé sur les initiatives lancées par la Ville, beaucoup d'entre elles peuvent intéresser d'autres villes sélectionnées pour participer au programme.

1. Gouvernance du Programme

Au début, seul le champ culturel était pris en compte, même si 3 élus (Politique de la Ville, Culture et Patrimoine, et Evénements et Animation culturels), étaient partie prenante dans le programme. Dès la première année, des efforts ont été déployés pour sortir le programme du seul champ culturel. Aujourd'hui il s'inscrit dans une politique générale pour l'Égalité, la lutte contre les discriminations et la valorisation de la diversité. Pour cela, des adjoints délégués à d'autres secteurs de la politique de la Ville – logement, grands événements, jeunesse, communautés locales, égalité, etc. – ont été impliqués. Actuellement, ce groupe d'acteurs politiques se réunit tous les deux mois pour discuter du déroulement du programme.

Un nouvel adjoint délégué à l'égalité doit entrer en fonction cet automne ; après cela, le responsable du groupe sera nommé sur décision du maire. Le processus d'établissement du système de gouvernance sera alors bouclé.

Les décisions prises au niveau politique sont évaluées en commission (commission de la culture, du logement, de l'emploi, etc.) et mises en œuvre par différents projets et programmes. Lancés par la ville, ces programmes impliquent souvent, à un stade ou un autre, des entreprises et des associations indépendantes locales qui contribuent à la réalisation des politiques de la Ville au niveau des quartiers et des communautés. Il existe également un Groupe d'éthique composé d'universitaires, de philosophes, de journalistes, etc. qui conseille les acteurs politiques et les administrateurs locaux sur les questions d'égalité.

2. Le Programme ICC dans le contexte politique français

Jusqu'à présent, l'une des principales difficultés de mise en œuvre a été de faire cadrer le programme avec l'héritage politique national. Depuis la Révolution, en effet, l'égalité est devenue un concept primordial en France, où la Constitution assure l'égalité de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Si l'on peut parler de la diversité culturelle des citoyens (ce qui serait une formule politiquement correcte pour parler des personnes « issues de l'immigration » ou « minoritaires »), on ne peut pas, en France, parler de groupes ou de communautés de cultures différentes. Il n'existe pas non plus de statistiques ethniques.

En conséquence, la mise en place d'un cadre conceptuel politiquement acceptable relève, pour les organisateurs lyonnais du Programme ICC, de la gageure. Ils en sont encore à débattre du choix des termes utilisés dans les documents politiques et élaborent actuellement un glossaire dans lequel seront définis des notions comme dialogue interculturel, diversité, discrimination, métissage, etc. Pour l'heure, le concept phare reste l'égalité et le principal mérite du Programme ICC à Lyon est d'avoir introduit la notion de diversité culturelle dans tous les secteurs où la politique d'égalité est mise en œuvre.

3. La politique de l'égalité à Lyon

L'égalité, en tant qu'objectif politique majeur, dicte les politiques engagées dans des domaines tels que l'éducation, le logement, l'emploi, la culture etc. L'empreinte de la diversité est très forte dans toute une série de programmes lancés par la Ville ou en cours de préparation.

Une Commission extra-municipale, « **le Groupe d'Initiatives pour l'Égalité dans la Ville** » (GIPEV) est en cours de création à la Ville de Lyon. Un groupe de travail participatif (composé de 15 personnes de tous horizons – membres du conseil municipal, acteurs politiques et représentants de la société civile) élabore le projet de fonctionnement du futur GIPEV. Le GIPEV aura pour mission de contribuer à définir la politique en faveur de l'égalité de la Ville, d'initier des actions, d'évaluer la politique. (Pour alimenter les différentes fonctions du GIPEV et contribuer au développement de l'expertise, la Ville a le projet de développer l'observation de l'égalité et la mesure des discriminations).

Le GIPEV bénéficiera d'un budget spécial de la Ville. On peut à n'en pas douter y voir un modèle innovant et inédit de gouvernance transversale et participative dotée de larges pouvoirs.

Un Réseau d'accès aux droits appelé RADAR doit voir le jour avant la fin de l'année. Ce projet réunira les organismes locaux de lutte contre la discrimination, notamment le bureau du procureur, le barreau, le palais de justice, des organisations des droits de l'homme, etc. Ses objectifs prévoient la diffusion des informations relatives aux droits des citoyens, l'évaluation et l'amélioration du cadre juridique, l'apport de services adaptés et d'une aide aux victimes présumées qui souhaitent engager des poursuites.

Un programme expérimental mis en place par le service en charge des politiques de jeunesse vise à préparer les jeunes issus des quartiers défavorisés (généralement ethniques) aux concours d'agents administratifs. Avec un taux de réussite de seulement 10 %, le programme a été jugé trop coûteux et n'a pas été reconduit après la phase pilote. En revanche, des audits concernant l'égalité de traitement et l'égalité des chances ont été conduits dans les politiques de recrutement et de gestion des ressources humaines de la Ville.

La Mission égalité de la Ville de Lyon, composée de trois personnes, est un petit service municipal créé il y a quatre ans pour promouvoir le principe d'égalité sur l'ensemble des champs de compétence de la Ville. Elle a notamment développé son travail dans le domaine de l'emploi.

La mission égalité ne distribue pas d'argent mais développe des projets opérationnels. Le travail de la mission s'appuie sur trois grands axes : garantir l'égalité de traitement, restaurer l'égalité des chances et lutter contre les préjugés.

Dans le cadre de la politique d'égalité de traitement, la Mission sensibilise les employeurs – notamment les entreprises, les associations et la Ville – aux

problèmes de discrimination sur le lieu de travail. Elle propose plusieurs approches : consultations, stages et accompagnement personnalisé des employeurs qui sollicitent son expertise. Dans son action, elle s'appuie sur les 18 critères anti-discrimination définis par la loi.

Pour garantir l'égalité des chances, la Mission a développé des programmes visant à améliorer les chances des demandeurs d'emploi issus des quartiers difficiles. Les quartiers sélectionnés pour ce programme doivent répondre à plusieurs critères : taux élevé de familles monoparentales, d'échecs scolaires, de chômage, d'immigrés, etc.

Enfin, pour lutter contre les préjugés, la Mission s'en remet aux faits et aux statistiques qui contribuent à « déconstruire » ou à réfuter les clichés qui associent certains types de comportement à l'origine ethnique ou à l'appartenance culturelle de la personne.

La France a créé une certification nationale, le **label Diversité**. Jusqu'à présent, il concerne surtout les grandes entreprises, auxquelles il est décerné au terme d'un « audit diversité ». La Ville de Lyon, qui emploie plus de 8000 salariés, prépare sa mise en conformité avec le label Diversité et sera parmi les premières villes française à faire acte de candidature pour l'obtenir.

Lyon a décidé de mettre en place un label local sur l'égalité de traitement, à l'intention des structures d'insertion locales (petites associations et entreprises d'insertion). Quatre-vingt quatre structures, potentiellement concernées, sont invitées à participer à la création du label local. Une moitié d'entre elle travaille déjà en lien avec la Mission égalité à mettre en place une démarche égalité. A terme, l'obtention du label par les structures sera pris en compte dans les décisions d'octroi de subventions publiques.

Spectacle oriental de la Fête nationale. Il y a différentes façons d'inscrire la diversité dans les politiques de la Ville. Ainsi le 14 juillet 2009, les festivités organisées dans les rues de Lyon par les services responsables de la politique de la jeunesse et des grands événements, ont pour la première fois inscrit trois spectacles au programme : l'un de tradition populaire, l'autre de culture pop contemporaine et un troisième oriental.

4. Les politiques locales

La cohérence des politiques de la Ville se vérifie on ne peut mieux au niveau local , infracommunal, (Lyon est divisée en 9 arrondissements). Comme l'a montré la séance de travail à la mairie du 1^{er} arrondissement de Lyon, de nombreuses dispositions ont été prises à la fois pour mettre en œuvre les politiques de la Ville et régler les problèmes locaux.

Comme l'ont expliqué les élus, le but est de promouvoir les différentes cultures – ethniques, rurales, sexuelles, etc. – représentées dans l'arrondissement. La règle numéro un est la participation, notamment celle des habitants dans la gouvernance et/ou dans les différentes activités proposées dans les lieux publics. Dans l'arrondissement, trois associations de quartier incitent les habitants à s'impliquer dans les commissions thématiques sur le logement, la sécurité, le développement des lieux publics, etc., et à participer aux projets communautaires.

Les acteurs politiques locaux utilisent une formule étonnante, le « droit d'avoir des voisins différents ». Afin d'élargir le répertoire des cultures, ils travaillent avec des associations, notamment d'Africains du Nord, tout en insistant sur la nécessité de

mélanger les cultures locales et de les aider à communiquer entre elles, en particulier dans les lieux publics.

Les élus locaux sont convaincus que l'appartenance culturelle est un plus pour les perspectives professionnelles, les activités culturelles permettant aux habitants de prendre leur vie en main. Ce que confirme d'ailleurs une étude, qui montre que ceux qui s'impliquent dans des associations et des projets culturels conservent leur emploi plus longtemps et entretiennent de meilleures relations avec leur agent d'intégration (notamment pour la recherche d'un emploi). Forte de ce constat, la mairie a décidé d'organiser des ateliers créatifs de deux jours pour les chômeurs et les agents d'intégration, qui seront ouverts aux habitants du Grand Lyon et même de la région.

Concrètement, des expériences sont conduites pour permettre à ceux qui normalement n'en n'auraient pas la possibilité d'avoir accès à des activités créatives. C'est ainsi que des chômeurs de la région sont impliqués dans l'organisation de la Biennale de la danse : ils réalisent les costumes et les décors, et participent aussi aux spectacles.

Un quartier travaille actuellement sur un projet de création d'un « Jardin des 6 sens », où à l'avenir les cultures locales pourront se mélanger. Des artistes de différentes origines présentent leur vision du parc sur le site même où il sera créé. Un autre projet a pour ambition de favoriser la « diversité des transports », notamment en créant des pistes cyclables.

Dans le 1^{er} arrondissement de Lyon, deux organisations indépendantes travaillent avec la communauté locale, tout en proposant leurs activités bien au-delà des limites de l'arrondissement – dans toute la ville et même au niveau international.

Le groupe d'artistes d'**Image Aiguë** a imaginé une approche créative qui consiste à faire jouer des enfants, des adolescents et des adultes dans différentes langues. Dans sa pratique, il mélange sur scène les genres, les âges, les langues, les origines sociales et ethniques et n'hésite pas dans ses spectacles à aborder de délicats problèmes sociaux. Le public découvre ainsi les valeurs d'autres cultures, ce qui aide les acteurs à avoir une meilleure image d'eux-mêmes, à explorer leurs identités culturelles et à développer des compétences interculturelles.

La troupe, qui dispose d'une salle de répétition, se produit dans les théâtres du centre ville, où les acteurs de leurs spectacles n'auraient jamais mis les pieds autrement. Elle tourne également en France et à l'étranger, et monte des projets dans d'autres pays européens où, de façon analogue, elle fait jouer des personnes de cultures, de milieux sociaux et d'âges différents. Image Aiguë a l'ambition de sortir les gens de leur « coquille », de leur ouvrir de nouveaux horizons et de nouvelles perspectives.

Gertrude II est une autre organisation interculturelle installée dans le 1^{er} arrondissement, axée principalement sur les relations entre la France et l'Algérie. Elle conduit des recherches et organise des stages de création qui accueillent des groupes d'artistes des deux pays. Pendant une semaine, l'opéra de Lyon a ainsi accueilli un de ses projets d'expression artistique. Favoriser le dialogue entre la science et la culture populaire est un autre axe de ses activités.

L'association travaille aussi, surtout avec des femmes, sur la poésie en langue arabe et berbère, et monte des projets pour les diffuser auprès d'un plus large public. L'un de ces projets, qui prévoyait l'érection d'une tente devant accueillir des lectures de poésie arabe, a reçu un avis négatif de financement par la préfecture ; des négociations sont en cours pour que le projet puisse avoir lieu.

Le refus de financement de la part de l'Etat montre clairement que, malgré la bonne entente générale entre les politiques de la Ville et des quartiers, les initiatives locales ont des difficultés à être reconnues et financées

Parallèlement, le budget de la Ville serait la principale source de financement des projets culturels locaux. Les programmes sociaux européens constituent la deuxième source de financement, tandis que les budgets nationaux et régionaux ne semblent guère intervenir à ce niveau. (MVR : Cette remarque se fait sur la base des porteurs de projets rencontrés et ayant évoqués leurs financements, d'une manière générale les projets culturels liés à la Politique de la Ville sont financés à 50% par la Ville, 25 % par la Région et 25 % par l'Etat sur des crédits de Cohésion urbaine et sociale. Les crédits européens restent l'exception)

5. Les grands projets interculturels

Les informations relatives aux sept projets décrits ci-après sont de première main ; elles ont été recueillies à Lyon lors de nos rencontres avec ceux qui en sont les initiateurs. Tous ces projets sont exemplaires, tant par leur niveau de qualité professionnel que par leur créativité. Ils témoignent de la diversité des outils qui peuvent être utilisés pour aborder l'interculturalité. Tous ont quelque chose dont pourraient s'inspirer les autres villes qui participent au Programme ICC.

1) Exposition Générations

L'exposition, visible aux Archives régionales, était sous-titrée : un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France. Cette exposition intelligente et fascinante présentait des documents parfaitement choisis et se distinguait par une scénographie certes modeste mais efficace, et des outils interactifs intelligents. Elle retraçait, sans équivoque et de façon convaincante, les séquences historiques des relations franco-algériennes – un passé traumatisant qui continue de hanter la société française.

C'est aussi un exemple unique, à notre connaissance, de participation d'une institution culturelle à un projet interculturel, même si les Archives n'ont fait qu'accueillir l'exposition, qui a été coproduite par plusieurs associations indépendantes. (les Archives ont mis à disposition certains documents de leur fonds)

2) Traces, Biennale des mémoires

Nous avons eu la chance de rencontrer Mustapha Najmi, responsable du projet *Traces-Aralis*, une des associations qui a participé à la création de l'exposition Générations. Depuis 1951, elle vient en aide aux immigrés, notamment maghrébins, qui arrivent en Rhône-Alpes. Parallèlement, Aralis a tissé un solide réseau qui s'étend à toute la région et recueilli des informations diverses, parfois sans équivalent, sur les processus et les circonstances de l'immigration. Elle est également à l'origine de plusieurs projets culturels et de recherche, notamment des projets fondés sur la transmission orale.

Le principal projet grand public de l'association est la Biennale Traces, un événement culturel d'un mois dédié aux mémoires et à l'histoire de l'immigration. Les documents, les récits personnels et les faits réels présentés ajoutent une dimension nouvelle à l'Histoire de la France. La Biennale est assez connue et attire le grand public, pas seulement les descendants des immigrés. La prochaine biennale aura lieu à l'automne 2010.

3) Film documentaire

Fouad Chergui, réalisateur et Français depuis (au moins) deux générations, se définit comme un Algérien en France et un Français en Algérie.

Le quartier Olivier de Serre à Lyon, où vivaient les expatriés algériens et qui l'a vu grandir, a été démoli en 1984 ; ses habitants ont dû être relogés ailleurs. En quête d'identité, Fouad Chergui a recherché plusieurs familles du quartier et organisé des ateliers pour retrouver la mémoire du quartier. Après avoir rencontré d'anciens habitants et étudié des archives familiales, des photographies et d'autres souvenirs, il a tourné un film dans la rue principale du quartier, reconstituée pour l'occasion. Son documentaire met en scène d'anciens habitants qui parlent de leur vie à Olivier de Serre.

Pour Fouad Chergui, ce projet est une thérapie personnelle, quelque chose qu'il devait faire pour retrouver son identité. De toute évidence, il a aussi fait œuvre de thérapie sociale en sauvant littéralement de l'oubli des souvenirs précieux pour une importante communauté. De plus, le film évoquant inévitablement les souvenirs de la guerre d'Algérie, a été vu par un large public en France, où chaque famille ou presque a eu un fils qui s'est battu en Algérie.

Alors qu'il travaillait sur ce projet, Fouad Chergui a observé que la nécessité de faire ce film venait aussi du manque de lieux, dans la ville, où les gens pourraient se rencontrer, discuter, partager des souvenirs personnels ou participer à des pratiques culturelles informelles – des lieux qui permettraient de laisser libre cours aux souvenirs et à la créativité.

Ces trois projets – l'exposition Générations, la Biennale Traces et le documentaire – peuvent être très intéressants pour le Programme ICC en général. D'abord, les problèmes interculturels ont souvent une dimension historique non négligeable. Ensuite, les souvenirs personnels (opposés aux souvenirs factices ou à l'oubli forcé) doivent être conservés précieusement et peuvent aider à la réconciliation avec le passé. Troisièmement, restructurer une identité culturelle transmise par la famille n'est pas toujours simple et il faut parfois plusieurs générations pour que l'adaptation interculturelle ait lieu. Enfin, l'art peut être un outil efficace pour résoudre de vieux conflits interculturels.

4) Marche pour l'égalité

En 2009, Fouad Chergui a également participé à l'organisation de la Marche pour l'égalité. La manifestation est nationale mais de toute évidence, les Lyonnais sont particulièrement actifs.

La Marche pour l'égalité (ou Marche des beurs ¹) fait référence à la Marche pour l'égalité et contre le racisme organisée il y a 25 ans. À l'époque, 15 jeunes étaient partis de Marseille ; arrivés à Paris, ils étaient 100 000. Sous la pression des manifestants, le gouvernement avait alors procédé à des changements juridiques concernant l'immigration, mais beaucoup estiment que c'est encore insuffisant. La marche de 2009 a été organisée par la première génération de Beurs.

La nouvelle édition a perdu de la spontanéité de la première marche. L'impact médiatique soigneusement calculé a produit un effet légèrement théâtral si bien que la manifestation a un arrière-goût postmoderniste. Mais le message de la marche de 2009 est clair : l'inégalité existe toujours.

¹ Le mot *beur* est apparu en France dans les années 1980 ; il désigne les jeunes Maghrébins (deuxième et troisième générations) – Algériens, Tunisiens et Marocains – nés de parents immigrés et qui, en tant que citoyens français, revendiquent leur double identité culturelle.

5) Les Trophées de la diversité en action

Les trophées ont été imaginés par le club Rhône-Alpes Diversité, un groupe d'influence constitué de Français aisés issus de l'immigration et animé par la volonté de promouvoir la tolérance et de lutter contre les préjugés raciaux dans le monde de l'entreprise. Les trophées doivent attirer l'attention de la société française sur les problèmes des défavorisés et des diplômés universitaires qui ont cinq fois moins de chances de décrocher un emploi en raison de leurs origines étrangères.

Il a fallu deux ans pour les préparer ; dix partenaires ont été impliqués, notamment la Chambre de commerce, de grosses entreprises, un quotidien, etc. Comme l'ont expliqué les organisateurs, « il était important d'impliquer des acteurs politiques et institutionnels – et pas seulement des personnes marginales qui seraient perçues comme des perturbateurs ». Cet appel à l'establishment est peut-être ce qui différencie le plus les trophées de la marche pour l'égalité.

Les Premiers trophées ont été remis en juin 2009. La cérémonie a attiré l'attention du public et des médias. Pour tous ceux que nous avons pu rencontrer à Lyon, ce fut l'événement le plus visible de la politique interculturelle. Le trophée 2009 est allé à la Maison des passages (voir ci-dessous). La deuxième édition est prévue en 2010.

6) La Nuit de la diversité

Galvanisés par le succès des trophées de la diversité, les organisateurs prévoient de créer dès 2010 un autre événement annuel baptisé la Nuit de la diversité. Il sera développé en partenariat, moins avec des entreprises qu'avec les communautés elles-mêmes. Les médias seront aussi des partenaires de poids. Derrière ce projet, il y a l'idée de montrer les « délices de la diversité » en mettant en avant les potentiels créatifs cachés dans les quartiers.

7) La Maison des passages

Baptisée ainsi en raison d'un passage qui fait partie de son architecture, son nom a surtout valeur de métaphore.

Le lieu est loin d'être immense, mais de nombreux Lyonnais – intellectuels, citoyens ordinaires du quartier – et plus de 30 associations indépendantes s'y réunissent. Certaines y ont établi leur QG, tandis que pour d'autres, c'est une simple adresse postale. Le responsable de cette fourmilière est le très charismatique Bruno Guichard, président-fondateur de l'association la Maison des passages.

L'association a pour mission de promouvoir la diversité au sens large du terme. La Maison a accueilli de nombreux événements et projets dédiés surtout à la rencontre, à l'interaction et au métissage des cultures. Parmi les nombreux thèmes programmés, on peut citer : les communautés africaines, les problèmes des femmes, les réfugiés politiques, les questions interculturelles à l'école ; une conférence sur la diversité ; un festival de la culture rom ; un spectacle où les acteurs jouaient dans différentes langues étrangères ; la première réunion de l'Association des Revues plurielles (portail des revues de l'interculturalité), etc.

C'est dans le cadre d'un projet mené à la Maison des passages que des membres de la communauté locale ont participé à un atelier d'écriture animé par Le Clézio, prix Nobel de littérature en 2008. Ils ont écrit un roman, qui a fait l'objet d'un livre et a été édité.

La Maison des passages tient incontestablement du projet infrastructurel et créatif. Elle inspire, provoque, rassemble et offre un espace à un grand nombre d'acteurs culturels indépendants. On pourrait la définir comme une « association d'associations » ou un « réseau de réseaux », ou encore une « fourmilière créative », créée pour servir de catalyseur au processus interculturel.

La Maison des passages a remporté le premier Trophée de la diversité en action.

6. Politiques culturelles : le rôle des institutions

Dès le départ, le Programme ICC a misé sur une approche transversale. Comme cela a été dit à plusieurs reprises, il ne doit pas se cantonner aux aspects culturels mais transcender tous les secteurs de la politique de la ville.

Lyon a énormément progressé ; elle est partie de projets culturels pour ensuite dépasser les frontières étroites de la culture et se pencher sur les questions interculturelles (ou la « diversité ») dans d'autres secteurs. La question est toujours la même : comment l'approche interculturelle peut-elle influencer la politique culturelle de la Ville ?

La culture n'est pas un vain mot à Lyon. Les chiffres font rêver : la Ville consacre 20 % de son budget à la culture, dont la majeure partie va toutefois aux institutions culturelles. Jusqu'à présent, la culture est surtout associée aux activités des musées, théâtres, bibliothèque, etc., ainsi qu'aux projets de protection du patrimoine, tandis que les autres acteurs culturels restent à la marge de la culture officielle.

Comme nous avons pu le voir, les institutions participent au Programme ICC : exposition aux Archives, manifestations d'une semaine à l'opéra, troupes de théâtre communautaire se produisant dans des théâtres de la ville – il existe certainement d'autres exemples. Cependant, lorsqu'elles interviennent, elles se contentent souvent de jouer un rôle de partenaire passif en proposant des lieux, sans vraiment prendre part aux contenus des projets.

Ceux qui apportent du contenu au Programme, que ce soit au niveau de la Ville ou local, sont principalement des artistes et/ou des associations, et notamment des acteurs indépendants. Dans ces conditions, quel pourrait être le rôle des institutions culturelles ?

Un solide conservatisme est inhérent aux institutions culturelles, ce qui n'est pas foncièrement une mauvaise chose : c'est ce qui fait d'elles des éléments fondamentaux de la vie de la société. Mais ce même conservatisme explique aussi pourquoi elles ont tendance à éviter tout ce qui fait polémique – notamment l'interculturalité qui, parfois, est lourde de tension et d'émotion violente.

Or ces mêmes institutions culturelles ne peuvent plus ignorer la complexité culturelle de la communauté lyonnaise. Comme le rappelle George Képénékian, adjoint délégué à la culture et au patrimoine : « Nous devons changer la définition du mot culture ». En clair, la politique de la culture doit être plus inclusive – pour toucher les nouveaux publics et s'ouvrir à de nouveaux contenus, aussi controversés soient-ils.

La Ville et les institutions ont récemment signé une Charte de Coopération Culturelle qui garantit, d'une part la stabilité des subventions publiques et, d'autre part, une politique plus ouverte et plus inclusive de la part des institutions.

Il est clair que pour l'instant, les associations indépendantes sont mieux placées que les institutions culturelles pour aborder les questions interculturelles. Mais les

institutions peuvent jouer un rôle important en relayant largement les contenus développés par des acteurs indépendants.

À l'avenir, on pourrait imaginer que les institutions élargissent leurs compétences interculturelles de sorte qu'elles deviennent un élément organique de leur expertise globale. Pour ces institutions, devenir interculturelles signifie : développer des publics plus variés, aborder de nouveaux thèmes qui font débat et collaborer avec un éventail plus large de partenaires créatifs.

Il conviendrait peut-être de mettre en place un mécanisme financier qui permettrait de financer des projets interculturels tout en permettant aux associations, aux institutions – et aux partenariats entre les deux – de prétendre à des financements sur un pied d'égalité. Un tel accord motiverait toutes les parties et stimulerait le développement d'une collaboration plus étroite entre les secteurs public et privé.

7. Conclusions

1. Au cours de la première année, le Programme ICC de Lyon est allé bon train. Un système transversal de gouvernance basé sur une large participation politique a été mis en œuvre.
2. Des complications conceptuelles sont apparues en raison de la nécessité d'adapter le programme au cadre politique national. Finalement, la diversité a été érigée en concept phare, au même titre que le principe d'égalité, primordial dans le discours politique français.
3. Le programme diversité a été mis en œuvre avec succès dans plusieurs secteurs de la politique de la Ville – d'abord la culture, puis l'éducation, le logement, l'emploi, la jeunesse, etc. La Ville a lancé de nombreux programmes, qui prennent en compte le « facteur diversité ».
4. Les questions de diversité étant visibles surtout au niveau local (de proximité), c'est à ce niveau que le programme interculturel a bénéficié du plus fort soutien politique. Plusieurs projets interculturels ont été mis en place dans des quartiers – certains dépassent les frontières locales et sont actifs au niveau de la ville, voir international.
5. La majorité des projets interculturels menés à Lyon ont été développés par des acteurs indépendants – artistes ou associations. Bien que ces projets poursuivent des objectifs sociaux variés, l'utilisation de moyens culturels ou artistiques s'est avérée décisive pour leur succès.
6. Plusieurs projets interculturels à long terme ont démarré avant que Lyon n'adhère au Programme ICC. Cependant, il était important de les réunir et d'évaluer leur méthodologie par rapport aux objectifs et principes du programme.
7. Plusieurs projets portent sur la dimension historique des questions interculturelles et propose des solutions fondées sur la collecte et la présentation des souvenirs, et une action visant à combler l'écart entre les générations. C'est là une contribution importante à la méthodologie générale du Programme ICC.
8. De nombreux projets actuellement développés à Lyon peuvent être recommandés, au titre d'exemples de bonnes pratiques, aux autres villes qui participent au Programme ICC, notamment : le spectacle multilingue de la troupe *Image Aiguë*, la Biennale des mémoires, les Trophées de la diversité

en action, la Nuit de la diversité, la Maison des passages, ainsi que d'autres programmes et projets.

9. Jusqu'à présent, les institutions culturelles lyonnaises se contentent souvent d'accueillir les projets interculturels produits par des acteurs indépendants. Néanmoins, le rôle de ces institutions dans la diffusion des questions interculturelles pourrait être renforcé si la Ville poursuit sa politique d'inclusion et d'ouverture dans le domaine culturel.
10. Même si, lors de notre visite à Lyon, nous n'avons pas appris grand-chose sur les politiques de diversité dans le domaine de l'éducation, il convient de souligner l'importance du programme interculturel pour le système éducatif à tous les niveaux. Les institutions éducatives, à leur tour, peuvent devenir des partenaires majeurs du Programme ICC – en particulier les universités, où les jeunes sont nombreux et capables d'entreprendre des recherches pluridisciplinaires.